

NOUVEAU COLLÈGE D'ÉTUDES POLITIQUES LICENCE EN ETUDES POLITIQUES

Contacts utiles

Direction
Secrétariat
COMUE

Calendrier

La formation en Licence

Conditions générales
Cours en L2 et L3
Les cours de langue LV2
Le tutorat
Évaluation des enseignements

Modalités de contrôle des connaissances

Stages et Mobilité internationale

Le stage en L2
La mobilité internationale en L3

Toute l'équipe du *Nouveau Collège d'Études Politiques* de l'Université Paris-Lumières vous souhaite une bonne rentrée.

La Licence en Etudes Politiques du NCEP est une formation de la COMUE UPL (Communauté d'universités et d'établissements Université Paris Lumières) qui regroupe les universités de Paris 8 et Paris Nanterre ainsi que le CNRS et d'autres institutions.

Cette formation a vocation à étudier « le » politique autour de quatre axes majeurs grâce à une équipe pédagogique spécialisée et pluridisciplinaire.

Elle ambitionne d'articuler à ces enseignements une pratique du politique au moyen d'une mobilité internationale et de stages formateurs.

Le NCEP propose et développe des partenariats avec diverses institutions comme le CNRS et d'autres en lien avec la recherche, l'enseignement, la culture et le milieu associatif; autant d'institutions qui peuvent être des lieux de stage pour les étudiants (vous en trouverez la liste détaillée en cours de constitution auprès du secrétariat).

Tous ces choix et tous ces atouts font du NCEP une formation d'études du politique innovante et singulière dans l'offre universitaire aujourd'hui disponible.

La fiche qui suit regroupe des informations utiles qu'il vous faut conserver.

Contacts utiles

Direction

La direction du NCEP est assurée par deux enseignants-chercheurs issus de chacune des universités partenaires :

M. Mathieu SOULA : m.soula@parisnanterre.fr

Mme Mercedes YUSTA : mercedes.yusta@univ-paris8.fr

Secrétariat

Le secrétariat est assuré par deux responsables administratifs joignables :

ncep@u-plum.fr

01 40 97 50 62

Bureau B5, Bâtiment N éphémère 2

200, avenue de la République

92001 Nanterre cedex

COMUE Université Paris-Lumières

Quelques contacts utiles au sein de la COMUE Université Paris-Lumières :

- Pour des questions liées à la formation :

Mme Reine Ngo Ngué

reine.ngo-ngue@u-plum.fr

- Pour les questions générales :

Mme Nicole Besson

nicole.besson@u-plum.fr

- Toutes les actualités du NCEP sont consultables sur le site de l'UPL :

www.u-plum.fr/nouveau-college-detudes-politiques/

Calendrier du Collège

septembre '21							octobre '21							novembre '21							décembre '21									
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S			
				1	2	3	4						1	2			1	2	3	4	5	6					1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11			
12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18			
19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25			
26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31				
							31																							

janvier '22							février '22							mars '22							avril '22						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5					1	2	
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31																										

mai '22							juin '22							juillet '22							août '22								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4						1	2			1	2	3	4	5	6
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13		
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20		
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27		
29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31					

1er quartmestre

2e quartmestre

3e quartmestre

4e quartmestre

Examens 1ere session

Examens 2nde session

Pause pédagogique

Délibérations

La formation en Licence

Conditions générales

La Licence d'Etudes Politiques du NCEP est une formation résolument transdisciplinaire. Cela suppose pour les étudiants un travail spécifique dans des disciplines qu'ils n'ont peut-être jamais abordées jusqu'à présent (sociologie, philosophie, économie, droit...).

Nous vous engageons à accepter de vous inscrire pleinement dans cette logique. Pour vous y aider, des conseils de lectures et des approfondissements pourront vous être conseillés. Il est nécessaire de les suivre.

Les enseignements se déroulent sous une forme semi-intensive en quartmestres, par blocs de 7 séances. 6 séances de 3 heures et une dernière de 2 heures par quartmestre (3hX6 + 2h) généralement consacrée à un examen.

Chaque semaine, il est proposé entre 21 et 24 heures de cours en général. La charge de travail est importante et requiert un engagement de chacun.

L'assiduité aux cours est **obligatoire** et nous vous demandons de faire part aux enseignants de vos absences éventuelles ainsi que de les justifier.

En L2, un stage d'observation est prévu au 2nd semestre. Il donne lieu à un rapport de stage. Exceptionnellement, ce stage peut être remplacé par un mini-mémoire de recherche.

En L3, le 2nd semestre est consacré à la mobilité internationale obligatoire.

Cours en L2 et L3 : Intitulés et crédits

Licence 2, Semestre 3	Crédits ECTS	Contenu
Enseignements disciplinaires	18	<p>Un horizon historique contemporain</p> <p>Approches sociologiques</p> <p>Pensées, science et philosophie politique</p> <p>La communauté politique</p> <p>Critique des textes : Ecrire l'extrême</p> <p>Les constitutionnalismes</p> <p>Pluralité des ordres juridiques</p> <p><i>Les temps de l'histoire (exceptionnellement au 2nd semestre)</i></p> <p><i>Les classifications (exceptionnellement au 2nd semestre)</i></p>

Enseignements transdisciplinaires	6	Usages et définitions de la norme 1 Représentation et politique 1 Analyse de(s) discours 1
Méthodologie	4	Lectures du monde contemporain Et au choix : - Préparation au stage et orientation professionnelle - ou Professionnalisation par l'enquête et préparation au mini-mémoire
Langues vivantes	2	Anglais et 1 LV2 au choix parmi : Espagnol, arabe, chinois, russe, portugais, allemand, grec, italien

Licence 2, Semestre 4	Crédits ECTS	Contenu
Enseignements disciplinaires	12	Economie (et gestion) : perspectives critiques La formation des identités nationales Sociologie du droit et de la justice Les souverainetés Droits fondamentaux comparés <i>Politiques de la fiction (exceptionnellement au 1^{er} semestre)</i>
Enseignements transdisciplinaires	6	Usages et définitions de la norme 2 Représentation et politique 2 Analyse de(s) discours 2
Préparation à la spécialisation et professionnalisation	10	Justice et discriminations Les mots de la politique Ethiques pratiques Violence et politique Stage d'observation ou Mini-mémoire
Langues vivantes	2	Anglais et 1 LV2 au choix parmi : Espagnol, arabe, chinois, russe, portugais, allemand, grec, italien

Licence 3, Semestre 5	Crédits ECTS	Contenu
Renforcement disciplinaire	6	Les mondialisations (science politique) Théories de la justice (philosophie) Domination et légitimité (sociologie)
Enseignements transdisciplinaires	10	Représentation et politique 3 Analyse de(s) discours 3 Introduction aux théories critiques Approches transnationales Outils d'analyse des données
Spécialisation parcours 1 Pratiques de la justice sociale <i>5 cours à choisir parmi :</i>	10	Les inégalités Genre et politique Les dispositifs de justice Les réparations La question de l'Etat Pauvreté et mondialisation
Spécialisation parcours 2 Violences et guerres <i>5 cours à choisir parmi :</i>	10	Les dispositifs de justice Représenter la violence Confrontations et conflits armés Images et scènes de la politique Bioéthique et biopolitique L'humanitaire
Spécialisation parcours 3 Les mots de la politique <i>5 cours à choisir parmi :</i>	10	Représenter la violence Les réparations Droit et littérature Images et scènes de la politique La question de l'Etat Pauvreté et mondialisation
Spécialisation parcours 4 Éthique, politique <i>5 cours à choisir parmi :</i>	10	Les inégalités Genre et politique Confrontations et conflits armés Droit et littérature Bioéthique et biopolitique L'humanitaire

Langues vivantes	4	Anglais et 1 LV2 au choix parmi 8 Espagnol, arabe, chinois, russe, portugais, allemand, grec, italien
------------------	---	---

Licence 3, Semestre 6	Crédits ECTS	Contenu
Mobilité internationale	30	

Les cours de langue LV2

Les cours de LV2 sont organisés hors du NCEP dans le cadre du Centre de Ressources en Langues de l'Université de Nanterre (<http://crl.parisnanterre.fr/>).

Les étudiant.e.s du NCEP doivent choisir parmi les cours disponibles en fonction de leurs horaires libres et de leur niveau dans la langue en question

Attention : le CRL procède parfois à des examens de niveau au début de l'année.

Pour l'année 2021-2022, les inscriptions se déroulent du 1 au 10 septembre, à l'aide d'un formulaire en ligne.

Le tutorat

Un tutorat est mis en place chaque année au premier semestre avec intervention d'étudiant.e.s volontaires de L3 et de master.

Il doit servir à orienter les nouveaux étudiants et à les aider à se familiariser avec leur nouvelle institution, ses objectifs et son fonctionnement.

Les modalités du tutorat sont précisées chaque année en fonction des demandes et des étudiant.e.s.

Évaluation des enseignements

A l'issue de chaque quartmestre, nous vous invitons à transmettre un avis sur les enseignements dispensés et sur la formation en général. Il ne s'agit pas d'évaluer personnellement un enseignant, mais l'enseignement que vous avez suivi.

Ces évaluations sont anonymes.

Elles se font selon un formulaire disponible au secrétariat et qui vous sera adressé par courriel.

Ces évaluations nous permettent d'actualiser notre offre de formation en prenant en considération vos retours d'expérience.

Modalités de contrôle de connaissances

Chaque enseignant fixe librement les modalités de contrôle de connaissances (MCC).

La dernière semaine de cours (2h) peut être utilisée pour un travail sur table (première session d'examen) mais la note d'examen peut aussi résulter d'un dossier préparé à domicile ou d'un oral.

Chaque enseignant donne au minimum une note et au maximum deux notes.

La deuxième session d'examen a lieu au mois de juin à une date déterminée chaque année par la co-direction du NCEP.

Les règles de compensation par UE puis par semestre sont celles de l'Université Paris Nanterre et de l'Université Paris 8.

Le passage de L2 en L3 peut se faire par AJAC avec des examens à repasser sous réserve d'avoir au moins validé 30 ECTS de L2.

Le stage ou mini-mémoire en L2

Un **stage d'observation** est prévu dans le parcours de L2 au second semestre. Il doit être d'une durée minimale de 2 semaines à distribuer librement entre janvier et juin. Le stage fait l'objet en amont d'une convention de stage entre la COMUE UPL et l'institutions qui accueille le ou la stagiaire ainsi que d'un rapport de stage.

L'identification d'un lieu de stage se prépare en amont et devrait être établie en février au plus tard et communiqué à la direction de la formation.

À l'issue du stage, vous devrez rédiger un **rapport de stage**. Le rapport de stage ne saurait se résumer à un couper/coller de la présentation de l'institution accueillant l'étudiant.e et doit comprendre quatre blocs au moins :

a/ présentation de la recherche de stage et des raisons du choix de ce stage ;

b/ présentation de l'institution dans laquelle a lieu le stage ;

c/ présentation de l'activité d'observation durant les deux semaines de stage ;

d/ conclusions tirées de cette expérience et effets de cette expérience sur les projections professionnelles de l'étudiant.

Faute de lieu de stage le rapport de stage peut être remplacé par un **mini-mémoire de recherche** sur un objet à déterminer en amont avec un directeur ou une directrice de recherches, selon un choix qui doit être fait en amont en janvier / février au plus tard et communiqué à la direction de la formation. Les directeurs ou directrices de recherches sont à choisir parmi les enseignants du NCEP volontaires pour ce faire en fonction de leurs domaines de spécialité (liste disponible au secrétariat). Merci de veiller à ne pas demander à un enseignant de suivre plus de deux mini-mémoires...

Calendrier du stage et mémoire de stage

7 septembre 2021	Choix du stage ou du mini-mémoire de recherche.
Septembre – décembre 2021	- Recherche d'un stage - Une fois trouvé, demander la convention de stage au secrétariat et la faire remplir par l'organisme d'accueil.
Septembre – octobre 2021	Contact d'un référent stage au sein de l'équipe du NCEP.
10 janvier 2022	La convention de stage doit être envoyée au plus tard le 10 janvier au secrétariat pour signature par la direction du NCEP.
Janvier – Mai 2022	Écriture du mémoire de stage.
9 mai 2022	- Le mémoire de stage doit être envoyé à l'enseignant référent et au secrétariat par voie électronique au 9 mai 2022 dernier délai. - Il est corrigé par le ou la référent-e et ne donne pas lieu à soutenance.

Calendrier du mini-mémoire

7 septembre 2021	Choix du stage ou du mini-mémoire de recherche.
Septembre – décembre 2021	- Recherche d'un sujet de mémoire - Contact d'un référent mémoire au sein de l'équipe du NCEP.
10 janvier 2022	Le sujet du mémoire et le nom du directeur ou de la directrice du mémoire doivent être renseignés auprès du secrétariat du NCEP.
Janvier – Mai 2022	Écriture du mini-mémoire de recherche.
9 mai 2022	- Le mémoire doit être envoyé à l'enseignant référent et au secrétariat par voie électronique au 9 mai 2022 dernier délai. - Il est corrigé par le ou la référent-e et ne donne pas lieu à soutenance.

La mobilité internationale en L3

Comme vous le savez, l'obligation d'un semestre de mobilité internationale est une des caractéristiques de votre parcours de Licence au sein du NCEP. Cette mobilité a lieu **obligatoirement au second semestre de L3**. Toutefois, la mobilité se prépare dès le début de l'année de L2.

Une première réunion en octobre de votre année de L2 vous présentera grâce à l'intervention des deux services des relations internationales des universités composantes de la COMUE UPL les destinations ouvertes aux étudiant.e.s du NCEP.

ATTENTION, les procédures diffèrent selon que vous postulez à Paris 8 ou à Nanterre :

- A l'Université de Nanterre toutes les destinations sont ouvertes aux étudiant.e.s du NCEP. La procédure est la même que pour tout étudiant.e de Nanterre.

- A l'Université Paris 8 il y a une liste de destinations réservées aux étudiant.e.s du NCEP. C'est **à partir de cette liste et de cette seule liste** que vous formulerez trois vœux dans un ordre préférentiel à remettre avant le début du mois de novembre.

Au moins un de ces trois vœux doit être une université européenne et les trois vœux doivent concerner trois pays différents.

Un résultat vous sera donné sur ces candidatures d'ici au printemps suivant par les services des RI des deux universités.

Attention : les dates limites pour postuler aux universités hors Europe ne sont pas les mêmes selon les deux universités (fin novembre pour Nanterre ; entre décembre et janvier pour Paris 8 avec des variations selon les années) et qu'elles précèdent les candidatures ERASMUS traditionnelles gérées à partir de janvier par les deux universités.

Outre ces deux listes issues des services des relations internationales, deux places par an sont ouvertes pour une mobilité avec l'Université Columbia de New York : cette mobilité relève d'un accord spécifique entre Columbia et le NCEP (via la COMUE UPL) et fait l'objet d'une procédure de sélection s'il y a plus de deux candidat.e.s à ladite mobilité. Un résultat minimal de 100 est demandé au TOEFEL pour ces demandes de mobilité.

Il existe d'autres universités (aux Etats-Unis, au Canada ou en Asie) qui sont susceptibles de demander la détention d'un résultat au TOEFEL. Pour les candidat.e.s à ces destinations, le remboursement des frais d'examen au TOEFEL peut être demandé à la COMUE UPL sur présentation de la facture délivrée. Il est conseillé aux étudiant.e.s intéressé.e.s de passer le TOEFEL et de s'y préparer sérieusement.

L'aide à la mobilité ERASMUS (en Europe) est régie par les procédures habituelles d'ERASMUS.

Une aide à la mobilité hors Europe est disponible mais seulement sur critères sociaux auprès de la région Ile-de-France (en faire une demande préliminaire)

Une aide à la mobilité hors Europe peut être demandée à la COMUE UPL pour le remboursement des frais de transport (s'adresser pour ce faire au secrétariat et transmettre les factures ainsi qu'un formulaire ad hoc rempli par l'étudiant et disponible au secrétariat à la COMUE UPL, direction générale des services).